

# Prix suisse de la Performance 2014

## Appel à projets

---

### 1. Procédure

Le concours se déroulera en deux étapes. Les artistes sont invité(e)s à soumettre leur candidature par voie électronique jusqu'au mercredi 23 avril 2014 (24:00 h HEC). Le jury choisira jusqu'à sept des artistes, qui présenteront leurs performances le dimanche 9 novembre 2014 dans l'espace d'exposition *Le Commun* à Genève. Sur la base de ces représentations, le jury décernera le Prix suisse de la Performance.

#### Pré-qualification

La soumission des dossiers se fait par voie électronique sur [www.prixdelaperformance.ch](http://www.prixdelaperformance.ch). La documentation artistique et la biographie sommaire doivent être intitulées en conséquence et téléchargées en format PDF. Une documentation vidéo sur support DVD peut être envoyée par voie postale.

Les documents suivants sont à soumettre jusqu'au mercredi 23 avril 2013 (24:00 h HEC) :

- 1 Documentation concise et informative sur les travaux artistiques en date  
(nom du fichier : NomPrénom\_DOCU.pdf)
- 2 Biographie sommaire  
(nom du fichier : NomPrénom\_BIO.pdf)
- 3 facultatif : documentation vidéo sur DVD (max. 1 DVD)

#### Adresse

Adresse pour l'envoi de la documentation vidéo (max. 1 DVD) :

Prix suisse de la Performance  
c/o Andrea Saemann  
Isteinerstrasse 92  
4058 Bâle

#### Présentation des performances

Les artistes sélectionné(e)s réaliseront leurs performances (actuelles ou développées pour cet événement) le dimanche 9 novembre 2014 dans l'espace d'exposition *Le Commun* à Genève. Les artistes recevront une indemnité de CHF 2'500.-. Ils seront (après accord avec le FMAC) responsables du montage (le jour même), de la technique, de l'installation et du démontage de l'infrastructure de leur représentation, ainsi que de son financement.

## 2. Conditions de participation

La participation est réservée aux :

- artistes de nationalité suisse ou
- artistes domicilié(e)s et déclaré(e)s en Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013
- artistes, qui ne sont pas inscrit(e)s dans un programme Bachelor dans une école d'art ou dans une académie des beaux-arts pour l'année courante.

Le concours s'adresse uniquement aux artistes professionnel(le)s. Dans le cas d'une équipe de travail avec des artistes étrangères ou étrangers, l'artiste responsable doit satisfaire aux conditions citées plus haut. Seul une et une seule inscription peut être soumise par artiste ou par équipe d'artistes.

## 3. Lieu de manifestation

La présentation des performances se tiendra cette année le 9 novembre 2014 dans l'espace d'exposition *Le Commun* à Genève et sera organisée et réalisée par le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC). Photographies et plans du lieu de manifestation peuvent être téléchargés sur [prixdelaperformance.ch](http://prixdelaperformance.ch)

Contact pour la manifestation de performances :

Saskia Gesinus-Visser, Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC)

[saskia.gesinus-visser@ville-ge.ch](mailto:saskia.gesinus-visser@ville-ge.ch)

+41 (0) 22 418 45 34 (absente le mercredi)

## 4. Prix

Le montant total des prix est de CHF 35'000.-.

Les performances seront jugées et primées par le jury sur la base des représentations.

En plus un Prix du Public doté de CHF 5'000.- est offert.

La remise des prix se tiendra le soir du 9 novembre 2014 au *Commun* à Genève.

## 5. Dates

- 23.04.2014: date de clôture des inscriptions
- fin mai 2014: jury de la pré-qualification
- juin 2014: visite des lieux du *Commun* à Genève avec les artistes sélectionné(e)s
- 09.11.2014: présentation des performances sélectionné(e)s au *Commun* à Genève et remise des prix le soir même
- 12.11.2014 (16:00 h HEC): Publication du rapport du jury sur [prixdelaperformance.ch](http://prixdelaperformance.ch)

## 6. Jury

Le jury de cinq membres est composé comme suit :

Membres du jury 2014-2016 (sélectionné(e)s sur 3 années):

- Muda Mathis (artiste, enseignante à SfG/HGK Bâle), Bâle
- Fabrice Gygi (artiste, professeur à l'ECAL Lausanne), Genève

Membres du jury 2014 (sélectionné(e)s sur 1 année):

- Judith Huber (artiste, performeuse, curatrice indépendante), Lucerne
- Olivier Kaeser ou Jean-Paul Felley (co-directeurs du Centre Culturel Suisse Paris), Paris
- N.N.

Tout recours juridique est exclu. Les décisions du jury sont sans appel.

[www.prixdelaperformance.ch](http://www.prixdelaperformance.ch)



Kanton Basel-Stadt  
Kultur

